645

2

MESSAGE A LA NATION

DU

PRESIDENT

HASSAN GOULED APTIDON

A L'OCCASION

DU 8 MAI 1977

PAIX - UNITÉ - FRATERNITÉ

L'exemplaire : 100 FD.

81-980710

LIBRARY OF CONGRESS
5
29 JUL 1981
COPY
EXCHANGE & GIFT DIVISION

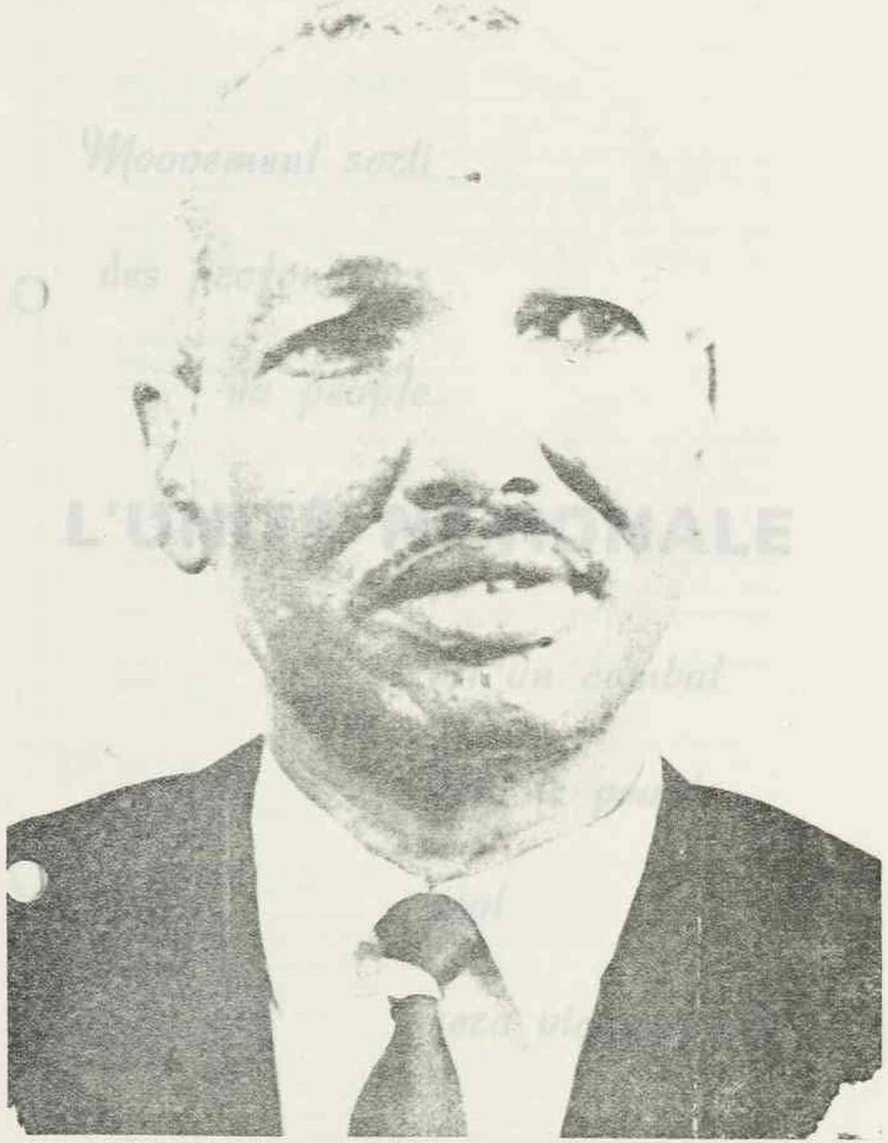

M. HASSAN GOULED APTIDON,

President de la Ligue Populaire Africaine pour l'Indépendance.

EXTRAIT DE LA DECLARATION FAITE LE 19 MARS 1977,

A PARIS, PAR LE PRESIDENT HASSAN GOULED APTIDON

... Il y a dix ans, ce jour était un jour de deuil où les forces du mépris ont pu multiplier nos morts et nos blessures, mais notre peuple n'a pas cessé de réclamer son droit de vivre libre et indépendant !

Souvenez-vous aussi que nos divisions ont accru nos souffrances.

... Que vous soyez du nord ou du sud, des villes ou des campagnes, vous ne formez qu'un seul peuple, une seule nation et vous n'avez qu'une seule patrie.

... Gardez-vous donc de ceux qui ne sont pas encore guéris du mal de la division coloniale.

Mouvement sorti

des profondeurs

du peuple

L'UNITÉ NATIONALE

est un combat

dont le peuple

seul

sera victorieux !

Djiboutiens,

Djiboutiennes,

Frères et sœurs de la capitale, des cercles d'Ali-Sabieh, de Tadjourah, de Dickhil et d'Obock, rendons grâce au Dieu, le Puissant et Miséricordieux, car nous voilà, enfin, réunis pour la liberté.
Voici qu'un peuple nouveau s'est levé dans la paix, l'unité et la fraternité.
Oui, voici Djibouti enfin libre et indépendant.
Oui, Djibouti vivra libre et indépendant, voilà le fruit de votre victoire.

1 - L'indépendance est la victoire du peuple

Cette victoire est d'abord la vôtre, et avec celle de tous ceux qui ont souffert dans le silence, la nuit et l'humiliation, elle est celle du peuple.
Celle de tous ceux et de toutes celles qui n'ont jamais désespéré malgré les répressions, la prison, les rafles, les couvre-feux, les licenciements, les brimades, les vexations, les déportations et les tortures.
Non ! Tout cela n'a pas eu raison de l'espérance du peuple !
Et le voici maintenant debout.

2 - Les femmes ont été au premier rang

Et vous femmes !
Vous qui avez toujours été présentes à nos combats, toujours premières à répondre à l'appel de la patrie, n'avez-vous pas gagné sa reconnaissance ?
Sa libération ne doit-elle pas aussi être la vôtre ?
Vous avez vu vos maris, vos frères et vos fils emmenés, disparaître, mais vous avez gagné l'indépendance !
Vous avez vu vos familles déchirées par le barbelé, mais vous avez gagné l'indépendance !
Vous avez vu vos enfants maltraités, humiliés, mais vous avez gagné l'indépendance !
Vous avez vu vos frères et vos sœurs déportés, mais vous avez gagné l'indépendance !
Présentes aujourd'hui, vous l'avez toujours été.
Qui mieux que vous, pouvait comprendre que notre résispetit peuple désarmé devait vaincre la violence sans se mutiler à tout jamais !

Qui mieux que vous, pouvait comprendre que notre résistance devait être quotidienne, tenace, de tous les instants et qu'elle serait victorieuse !
Oui, vous avez gagné l'indépendance.

3 - Elles auront dans la nation un rôle essentiel

Sa reconnaissance, la nation doit vous la manifester en vous donnant dans ses futures institutions, le rôle et la place qui vous reviennent, c'est-à-dire essentiels.
Ainsi vous pourrez continuer votre lutte à nos côtés, car votre lutte vient du plus profond de notre peuple.

4 - L'unité nationale sort des profondeurs du peuple

Comment, en effet, l'indépendance aurait-elle été possible sans qu'un tel mouvement sorti des profondeurs de notre peuple ne vienne imposer l'idée et la force de l'unité nationale et vaincre les obstacles dressés par tous ceux qui voulaient maintenir notre pays sous le joug du colonialisme, en exacerbant ou en créant des oppositions ethniques alors qu'au nord ou au sud, nous ne formons qu'un seul peuple, uni par l'histoire, un même combat, un même avenir.
Frères et sœurs ! La lutte pour l'unité nationale doit continuer et avec elle, la lutte contre le tribalisme.

5 - Le tribalisme est l'ennemi de l'indépendance

Le tribalisme est l'ennemi, et le contraire de l'indépendance nationale et il ne profite qu'à ceux-là même qui se sont opposés jusqu'aux derniers jours à notre souveraineté pour s'assurer le pouvoir, pour favoriser les uns contre les autres, pour perpétuer l'humiliation de notre peuple en donnant au monde le spectacle artificiel de nos divisions.
Alors, quelle serait l'indépendance possible d'un peuple, divisé contre lui-même, affaibli, mis à l'encan des protections et des interventions extérieures, condamné aux rivalités et donc à la honte et à la mort.
Ne savez-vous pas, au contraire, que l'unité d'un peuple résiste à toutes les menaces, parce que son unité est la base même, tout autant que l'arme, de sa résistance.

6 - La lutte pour l'unité populaire est liée à celle du développement

Non, ne croyez pas qu'ayant remporté la victoire de l'indépendance, c'est-à-dire la reconnaissance par la communauté internationale de notre droit de vivre libres, souverains et debout à l'intérieur de nos frontières, nous accepterons de concéder l'exercice de notre souveraineté ou le droit d'y intervenir.

Non, ne croyez pas que le combat pour l'unité populaire soit pour autant terminé.

Cette indépendance nous permet seulement de mieux continuer notre lutte.

Souvenez-vous ! Au début de ma vie politique et voulant résumer quelle avait été mon action pour mieux en conduire la suite, je m'étais assigné trois buts :

— La paix entre les différentes populations.
— Le développement économique et social.
— L'évolution politique devant conduire progressivement jusqu'à l'émancipation du Territoire.

L'émancipation est aujourd'hui acquise, du moins le sera-t-elle bientôt juridiquement. Mais si j'avais lié ces trois objectifs, c'est qu'en réalité ils n'en formaient qu'un seul, chacun d'entre eux conditionnant la réalisation des deux autres.

Conserver les structures économiques et sociales actuelles qui le rendent dépendant de l'extérieur pour sa nourriture et sa gestion ?

Et que serait son indépendance qui ne profiterait pas à l'ensemble de la communauté nationale, mais qui devrait sans cesse se monnayer en considérations ethniques et tribales ?

Tous les enfants de ce pays sont identiques et égaux entre eux. La loi ne saurait reconnaître de différences.

7 - Appliquer sérieusement le principe du gouvernement du peuple, par le peuple, pour le peuple

Il faut donc assurer l'unité nationale.

Et que faut-il pour que l'unité nationale soit assurée ?

Il faut que toutes les composantes de la nation soient justement représentées et participent aux décisions qui en déterminent le destin.

Mais cette participation ne saurait se perpétuer sur des bases ethniques, car ce serait installer au sein même de notre petit pays un ferment de divisions et renoncer à tout jamais à sa construction.

Non ! Ce qu'il faut, c'est appliquer sérieusement la règle du gouvernement du peuple, par le peuple et pour le peuple à tous les niveaux de la vie nationale.

8 - Se débarrasser de l'administration coloniale, créer des municipalité démocratiques

Et d'abord, en ce qui concerne les affaires locales, il faut nous débarrasser rapidement du carcan de l'administration coloniale, fondée, elle, sur le tribalisme, et procéder à l'instauration de municipalités correspondant à des aires territoriales et à des ensembles humains cohérents.

Ces municipalités doivent bénéficier de la plus large autonomie de gestion compatible avec l'unité nationale, posséder des ressources propres, être démocratiquement administrées par des représentants élus des populations qui y vivent, exercer des prérogatives judiciaires, être responsables de leur propre développement. Elles participeront directement à la préparation et à la discussion des lois dont elles enverront les projets au congrès.

Ces municipalités devront être assistées de fonctionnaires de l'actuelle administration centrale, ce qui suppose nécessairement une nouvelle répartition territoriale de ces fonctionnaires, trop concentrés dans une capitale hypertrophiée.

9 - Assurer une répartition territoriale du revenu national

Qui ne comprend que cette hypertrophie, qui accapare 92 pour cent du revenu national, exaspère le ressentiment des populations intérieures et renforce ainsi, par réaction de défense, les solidarités tribales à l'encontre du pouvoir central.

Au contraire, cette nouvelle répartition territoriale des compétences et des fonctionnaires, entraînera non seulement une participation directe des populations à la gestion de leurs propres affaires mais également une meilleure répartition du revenu national.

Ainsi nous aurons commencé à porter le fer dans deux des maux principaux du tribalisme, qui ont bloqué le développement des sociétés colonisées pour le seul bénéfice des colonisateurs.

10 - Le tribalisme rend l'administration inefficace

Les deux maux du tribalisme :

— L'inefficacité de l'administration centrale
— et l'arriération économique de l'intérieur et sa sous-administration.

Inefficacité de l'administration centrale tout d'abord.

Le tribalisme porte atteinte à la cohésion de l'adminis-

tration dans la mesure où l'accession, à la fonction de serviteur de la communauté nationale n'est pas due à la compétence et à la volonté de servir, mais aux liens familiaux ou au désir de satisfaire une clientèle.
Ainsi se créent des rivalités et des féodalités qui rendent impossible la lutte contre les carences, l'incompétence et l'absentéisme, tous étant liés et soumis non à la justice mais au favoritisme.

7

11 - **Les bases du tribalisme sont économiques et non pas électorales**

Le tribalisme a aussi une base économique.
Notre pays en est une preuve vivante. Lorsque l'impérialisme européen a trouvé conforme à son intérêt d'y construire un port et un chemin de fer, il se trouve que la géographie commandait qu'ils le soient au sud de notre pays.
Du même coup le nord se trouvait démuni de son commerce caravanier et condamné à stagner sinon à péricliter.
La nation devenue indépendante doit rétablir l'équilibre économique entre les régions, au moyen d'une conception nouvelle de l'aménagement de son territoire et de la localisation de ses investissements.
Cette nouvelle politique n'est pas seulement un des devoirs de la construction de l'unité nationale, elle est aussi commandée par la nécessité de mettre fin à la surconcentration démographique sur la capitale qui est un non sens, en raison des risques économiques, stratégiques, sismiques et épidémiques qu'elle fait courir à plus de la moitié de la population nationale.
Ces projets d'investissements sont déjà répertoriés ; ils seront l'objet de dossiers et de demandes de financement à la mesure des capacités de notre pays.
Ils permettront d'animer notre économie et de justifier l'ouverture d'une grande route côtière qui, partant de Loyada, joindra Doumeira à Djibouti par Obock et Tadjourah.
Les motifs économiques de la sous-administration auront disparu.
Voici ce qui vous montre que le tribalisme n'est pas un objet de discours, mais un sujet de lutte et d'efforts, et que l'unité nationale est à ce prix et non pas à celui d'un ou deux sièges comme le voudraient les électorialistes.

12 - **Le tribalisme a créé un phénomène social : l'élitisme colonial**

Le tribalisme, s'il a des bases économiques, a également créé dans notre pays où les structures coloniales se

sont superposées à nos structures traditionnelles, un phénomène social contre lequel il nous faut lutter fermement. J'appellerai ce phénomène l'élitisme tribal.
Chaque clan, chaque tribu en raison de ses structures traditionnelles et de son absence d'adaptation culturelle aux structures administratives et politiques mises en place par la colonisation se trouvait dans **l'obligation de confier le** soin de sa représentation auprès **du colonisateur à l'un de** ses **enfants.**
Il s'est ainsi créé une véritable **classe sociale et politique** entretenant une clientèle électorale, **clientèle d'autant plus** soumise qu'elle se trouvait dépossédée de tout moyen d'expression directe et que ses intérêts dépendaient du bon vouloir de cette élite.

13 - **Il faut saper l'élitisme en créant des communautés de travail**

Une telle situation doit trouver son terme dès après l'indépendance.
Le peuple doit savoir que la défense de ses intérêts dépend maintenant de lui seul et de son seul travail. Qu'il n'a à remettre à personne le soin de le déposséder.
C'est pour cela que nous avons pris le parti de créer autour des investissements financés par l'Etat, des communautés de travailleurs qui seront pleinement responsables et de la rentabilité effective et du renouvellement de l'investissement et de leurs propres revenus, comme l'était la cellule pastorale.
Ainsi, mettant un terme à la politique d'assistance, grâce à la création d'emplois permanents et productifs, écartant toute politique de chantier de chômage dispendieux et contraires à la dignité des plus pauvres, nous entendons assurer une véritable base sociale à l'unité nationale.
Ainsi ferons-nous évoluer, moderniser la cellule tribale pastorale dans l'agriculture, l'artisanat, la pêche et même l'industrie et l'arboriculture.

14 - **Ces communautés s'enracinent au plus profond de nos traditions qui sont une sève vive**

Arrivé à ce point, je veux lancer un avertissement à ceux qui sont imbus de phraséologie détachée du réel et qui se sont deshabitués dans les capitales européennes du sens de l'effort et des longs cheminements. Je veux aussi adresser cet avertissement à tous ceux qui pensent que toucher

quelque peu à l'image qu'ils se font du passé, c'est en trahir le dépôt.
Mon avertissement est celui-ci. Notre intention n'est pas de dénier les valeurs exemplaires que nos organisations tribales nous ont transmises : sens de la solidarité, exigence profonde de la justice, défense d'une culture propre résistant à l'acculturation qui a sévi dans toute l'Afrique.
Non, notre volonté est au contraire de laver ces traditions de tout ce qui les a rendues impropres à évoluer, de tout ce qui les a défigurées et bloque le développement économique, politique et social du pays.
Qu'il s'agisse des municipalités, de la réforme fiscale, des communautés de travail, j'ai bien le sentiment qu'elles s'enracinent au plus profond de nos traditions et qu'elles en vivent. Car les traditions d'un peuple ne sont pas une écorce morte mais une sève vive.

15 - Lutter contre la précarité :
créer partout des réserves

La solidarité tribale avait pour première fonction d'assurer la permanence du groupe malgré la précarité des ressources et un environnement hostile où survivre était déjà une gageure.
Précarité, solidarité.
Eh ! bien, en ce qui concerne la précarité, nous entendons y mettre fin de deux manières.
Tout d'abord en constituant partout des réserves d'eau, d'herbe et d'aliments, en rendant les municipalités responsables de leur constitution et conservation, en leur confiant le soin d'en assurer la distribution et la reconstitution selon des règles communes.

16 - Mettre fin à la dépendance alimentaire

Ensuite, en assurant, partout où cela pourra se faire, une production agricole, pastorale, arboricole et sylvicole mettant fin à notre dépendance alimentaire.
Et cela est possible pourvu que l'on renonce au saupoudrage des crédits et qu'on lui substitue une politique déterminée d'investissements.
Savez-vous, par exemple, qu'il suffirait de quelques soixante-cinq hectares de cultures fourragères irriguées pour remplacer nos importations de produits laitiers.

17 - Le service national,
expression de la solidarité nationale,
corps de bataille du développement

En ce qui concerne la solidarité, elle trouvera tout naturellement le lieu de s'exercer au sein des municipalités et des communautés de travail.
Mais nous lui donnerons une expression nationale, non seulement par un nouveau mode de transfert et de répartition du revenu national, mais aussi par l'institution du service national dont j'ai déjà eu l'occasion de dire qu'il était à mes yeux le corps de bataille de notre développement, le creuset et la manifestation de notre unité, puisqu'il sera au service de toutes les régions de notre pays et que tous et toutes s'y joindront.
Je sais que certains habitués à asseoir leur fortune politique sinon financière sur le maintien des populations dans une situation d'assistance économique, n'ont pas manqué d'élever des objections et même de soulever des obstacles à l'encontre de ce projet.
Mais ce projet est une nécessité inéluctable de la construction de l'unité de notre pays, privé de ressources financières propres.
Dans toutes les nations, l'ensemble des citoyens doivent participer à la défense. La défense de notre pays passe aussi par la bataille de son développement.
Dans tous les pays qui pratiquent la conscription, les recrues doivent leur temps de service sans recevoir la contrepartie d'un salaire.
Comme de plus notre pays n'a pas les moyens de se payer une armée improductive, eh ! bien, l'ensemble de ses fils et de ses filles devront lui donner un peu de temps de leur vie, en plusieurs et différentes périodes.

18 - Nos diversités sont notre richesse.
Développons nos langues
et notre culture nationales

Une autre richesse que nous transmet la diversité de nos traditions est l'existence de nos langues nationales.
Je dis bien de nos langues nationales, car nous n'en avons pas qu'une, mais trois correspondant à chacune de nos communautés culturelles : l'afar, l'arabe et le somali.
Eh bien ! nous n'en imposerons aucune à tous. Mais au contraire, nous ferons en sorte que dans l'ensemble des relations sociales, chacun puisse trouver le moyen de s'exprimer et de se faire entendre dans sa langue maternelle.
J'ai dit depuis longtemps qu'unité ne signifie pas unicité, alors que nous sommes riches de nos diversités.
Nul doute, enfin que l'enseignement et la culture soient un

moyen efficace d'assurer notre unité nationale, pourvu qu'ici, comme ailleurs, on y applique la même volonté de gestion scrupuleuse et de dynamisme mesuré.

19 - Devenir terre de rencontres et d'échanges aidera l'unité nationale

A ce sujet, le passé nous a mis en contact avec de grandes civilisations et le présent nous dicte de devenir une terre d'échanges et de rencontres.
C'est là une double chance, une possibilité de posséder sur notre terre, des instituts ouverts à nos voisins et correspondant aux besoins et aux aspirations de la jeunesse de notre peuple et de celles des peuples qui nous entourent.
Nous ne manquerons pas d'explorer toutes les possibilités qui s'offriront dans ce domaine, où une fois encore l'unité nationale trouvera des raisons de se renforcer, en ouvrant nos particularismes aux grands courants internationaux de l'humanité.

20 - Nos institutions doivent correspondre à notre volonté d'unité

Mais quel serait le devenir de ce programme, la crédibilité de notre action si notre pays ne se dotait pas des institutions correspondant à sa volonté de vivre dans la paix, l'unité et la fraternité.
Elles écarteront donc délibérément tout statut du type libanais ou chypriote qui ont condamné ces peuples au déchirement, à la guerre et à l'intervention étrangère.
Le lieu n'est pas, ici, de décrire quelles doivent être ces institutions mais seulement d'en brosser à grands traits les éléments qui, à mon sens, doivent en former la charpente.

21 - Un Congrès national assurera la représentation de l'ensemble des intérêts nationaux et l'expression de la légitimité populaire

Tout d'abord, un Congrès national réunissant les représentants directement élus du peuple, qui détient la souveraineté, et les représentants des municipalités où les citoyens sont associés de manière permanente à la gestion de leurs intérêts propres.
A ces représentants viendront se joindre ceux des communautés de travail puisqu'ils auront en charge les plus lourdes responsabilités du développement national.
Ainsi, tout en faisant l'économie du multicamérisme, nous

aurons assuré la plus large et équitable représentation de l'ensemble des intérêts fondamentaux du pays.
Bien entendu, ce congrès, qui sera nombreux, ne pourra entrer dans le détail du travail législatif. Son rôle sera seulement d'assurer l'expression de la légitimité populaire au moyen de résolutions qui s'imposeront comme autant de lois fondamentales au pays et qui auront été préalablement discutées dans les municipalités.

22 - Il désignera un Conseil législatif

Aussi choisira-t-il en son sein un Conseil législatif chargé d'élaborer et de discuter les lois ordinaires.
Le nombre restreint de ses membres et leurs responsabilités devant le Congrès seront un gage de travail continu, sérieux et efficace.

23 - Un président arbitre et garant de l'unité nationale assisté d'un premier ministre

Il faut, bien évidemment, qu'au sein de notre communauté nationale, existe une autorité incontestée, entourée du respect de tous et trouvant dans son élection directe au suffrage universel les raisons et la force de son arbitrage.
Garant à l'intérieur comme à l'extérieur de l'unité, de la souveraineté nationale et de la continuité des institutions, il doit posséder les pouvoirs correspondant à cette fonction.
Ce président doit être assisté d'un premier ministre désigné par lui comme devant être le directeur, l'animateur et le coordonateur de l'action publique.

24 - Un chancelier, contrôleur général de la République

Il convient aussi que notre pays soit protégé de la corruption et de l'arbitrage qui maculent l'image de trop de pays.
C'est pourquoi une des institutions essentielles de la nation doit être un chancelier, chargé du contrôle général de la République et investi du pouvoir de nomination aux emplois, lorsque ces nominations ne seront pas réservées à la compétence du président de la République ou aux municipalités.

25 - **Une justice fidèle à la déclaration universelle des droits de l'homme**

Vous savez, enfin, qu'une justice indépendante, fondée sur les plus vives de nos traditions nationales mais ouvertes aussi aux conquêtes universelles des droits de l'homme est une garantie indispensable de notre unité.
A ce sujet notre petit pays se voudra un exemple et ses institutions non seulement proclameront mais feront vivre les droits universels de l'homme.
Ainsi, me semble-t-il, notre constitution écrite selon les particularités de notre pays, soucieuse d'équilibre et d'efficacité, ne sera-t-elle pas, comme trop de fois, un monument que l'on salue, mais l'image que la nation se donnera d'elle-même et la règle vivante de la communauté internationale.

26 - **Sans les hommes et les femmes, l'unité nationale n'est rien. La nation est une communauté avant d'être un Etat.**

Que seraient les institutions sans les hommes et les femmes, que serait notre action sans les enfants du pays, que serait notre unité si chacun et chacune n'étaient pas convaincu de l'égalité de ses droits mais aussi de l'égalité de ses devoirs : RIEN, INEXISTANTE.
Car nous ne voulons pas construire une nation où l'Etat accaparerait à lui seul toutes les fonctions et toutes les puissances, pour ne laisser au peuple que le rôle d'un troupeau.
Non, ce pourquoi nous luttons, c'est une nation qui soit d'abord une communauté nationale dans laquelle tous ses membres aient, à chacun de ses niveaux, la faculté de s'exprimer et de participer aux décisions.
Il faut donc pour que l'unité nationale se réalise que chaque homme, chaque femme de ce pays fassent passer son identité nationale avant celle de tel ou tel groupe ethnique.

27 - **Les quatre obligations individuelles et l'utilisation des techniques modernes écarteront la fraude**

Comment manifester son appartenance à la communauté nationale sinon par la reconnaissance et l'exécution des devoirs que tout membre d'une communauté contracte à son égard et manifeste son identité.
Ainsi ne sera-t-il plus suffisant de passer une frontière, de posséder la carte d'un mort, de figurer faussement sur une liste pour prétendre aux droits que confrère la citoyenneté de notre pays. Il faudra satisfaire aux obligations

qui en forment la suite.
Et quelles sont ces obligations ?

— tout d'abord la cotisation nationale, qui n'a rien à voir avec un impôt puisqu'elle sera seulement la manifestation tangible de la volonté d'appartenir. Cette cotisation sera la même pour tous. Elle pourra être libérée en argent au moyen d'un produit animal, agricole ou artisanal que la loi déterminera. Nul n'en sera dispensé ;
— puis la rectitude de son comportement individuel envers l'intérêt général ;
— ensuite la participation effective et continue au développement de sa municipalité ;
— enfin la participation aux obligations du service national de défense et de développement, dans ses diverses périodes sera la quatrième obligation fondamentale de l'appartenance à la communauté.

28 - **L'unité nationale n'est pas un refuge mais un combat. Elle est entre les mains du peuple, c'est de lui qu'elle est née.**

L'unité nationale est un dynamisme constant, un processus incessant, un effort, une tension, non une mystification. Elle n'est pas un refuge mais un combat. Y participer est une obligation de tous et de toutes.
Elle est donc entre les mains du peuple et du peuple seul, puisque c'est de lui qu'elle est née.
Voici Frères et Sœurs, telle sera notre action pour l'Unité Nationale.

29 - **Se préparer à des sacrifices, être vigilant, se méfier des diviseurs.**

Ne vous y méprenez pas, elle exigera de chacun de vous sacrifices et renoncements, mais elle donnera à tous, liberté et dignité.
Je suis persuadé que, mis à part quelques ennemis jurés du peuple et de l'unité nationale, cette action rencontrera le soutien de tous.
Prochainement je vous dirai quel est le programme économique du développement de notre nation libre et indépendante et quels sont les moyens d'en assurer l'exécution et les équilibres.
Un destin national s'ouvre à nous, dans la Paix, l'Unité et la Fraternité, que Dieu le veuille, et il se réalisera avec l'appui de tous.

Soyez vigilants, méfiez-vous des diviseurs et de leurs provocations. Ils ne peuvent vous apporter que le malheur.

30 - **Ce combat est aussi celui de la paix et de la fraternité. Que se lèvent les pauvres.**

Si l'Unité nationale est un combat, la Paix et la Fraternité le sont aussi. Nous gagnerons ce combat, car il faut enfin un peu de bonheur sous ce soleil, près de cette mer, dans cette brousse, sur ces montagnes où trop de souffrances, trop d'épines, de soif et faim nous ont déchirés, meurtris, humiliés.
Apportez tous et toutes vos votes et votre soutien aux candidats de la liste d'unité nationale.
Et, si Dieu le veut,
Oui Djibouti et tous ses enfants du Territoire vivront libres et dignes.
Oh ! Vous les pauvres mes frères et mes sœurs, levez-vous enfin, que vous soyez du nord ou du sud pour crier avec moi : VIVE DJIBOUTI INDEPENDANT !
Et que notre colère longtemps contenue, s'apaise dans la construction fraternelle d'une patrie où il fera bon vivre ensemble.

Hassan Gouled Aptidon
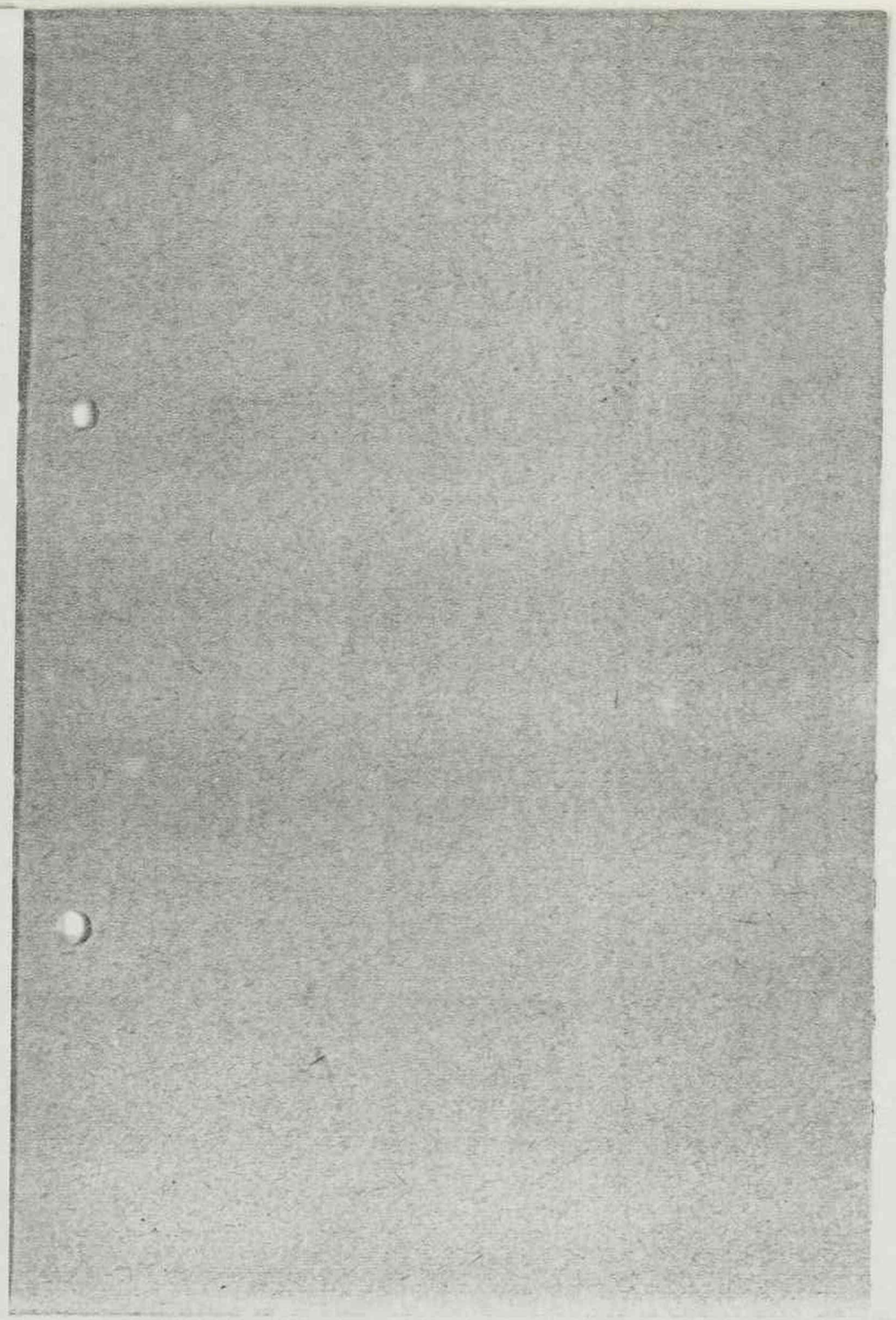
IMPRIMERIE ADMINISTRIVE
DJIBOUTI
— 1977 —